

Compte rendu de la séance du 23 novembre 2017

Convocations : 17/11/17

Affichage : 27/11/2017

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Pierre-Jean BOUTELLIER, Fabrice ELOY, Réjane FARCY, Sylvie HESDIN, Pierre LEGRAND, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN,

Excusé :

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu de la réunion du 21 septembre 2017 a été approuvé à l'unanimité

Information

Le Conseil d'Ecole a proposé le retour de la semaine des 4 jours pour la prochaine rentrée des classes

Le point sur les travaux de la salle des fêtes

Les travaux de la salle sont globalement achevés, sauf quelques finitions. Les lots chauffage, électricité, menuiserie, peinture, faux plafond n'appellent pas de remarques particulières. Le lot isolation est à reprendre car des fissures sont apparues dans le béton de chanvre au niveau des poutres de la structure. Il est prévu des habilllements en bois le long des fissures. Le type de peinture utilisé est fragile et non lessivable, les utilisateurs devront être rigoureux. Un lambris sera installé au niveau du bar. Le chauffage est extrêmement compliqué à régler. Quand le système sera maîtrisé les conseillers qui le désirent pourront s'initier au fonctionnement.

Contrat d'entretien des installations de chauffage par l'entreprise Jacky SELLIER

Chaufferie de la cantine, CTA et aérothermes de la salle des fêtes, radiateur de l'accueil de la Mairie : 1150.80 € TTC par an. Le conseil municipal décide d'accepter cette proposition.

Contrat d'entretien de l'adoucisseur d'eau par l'entreprise CULLIGAN : 278 € par an

Le conseil municipal décide d'accepter cette proposition.

Renouvellement du contrat d'assurance collectif

Le conseil municipal décide d'adhérer au contrat collectif couvrant les risques statutaires du personnel conclu par le centre de gestion à compter du 1^{er} janvier 2018.

Entretien des espaces verts – examen des devis des entreprises

Monsieur le Maire présente les devis de 2 entreprises intéressées et le coût d'un passage pour tondre la commune s'élève à 550 €. Nous attendons d'autres devis, la décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Examen des devis concernant le colombarium

Monsieur le Maire présente 2 devis, le coût d'un colombarium s'élève entre 9 et 10 000 €, d'autres devis seront présentés

Occupation du domaine public

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide de solliciter auprès d'ORANGE le versement de la somme de 704.03 €, de GRDF le versement de la somme de 219.23 €, d'ERDF le versement de la somme de 200 € correspondant aux redevances d'occupation du domaine public 2017.

Indemnité Comptable

Le Conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % à Monsieur Laurent LATOUR, comptable du Trésor.

Assainissement collectif

Les ordres de service ont été signés

Questions diverses

La commune sera-t-elle desservie par la fibre optique ? Le débit dans la commune est satisfaisant, les communes prioritaires sont les communes sinistrées

La séance a été levée à 22h10